

Message de Monsieur Labar, directeur de l'ESAA,

Madame, Monsieur,

Le premier Conseil de la vie étudiante (CVE) aura lieu le mardi 29 mars à 17 heures 30 en vidéoconférence sur TEAMS. Vous trouverez le lien ci-dessous :

Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Vous trouverez ci-dessous le projet d'ordre du jour :

1. Présentation du CVE :

- rôle,
- composition,
- règlement.

2. Evaluation de l'ESAA par le HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

Le cœur de métier du HCERES est d'évaluer les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes de recherche et les formations. En 2022, le HCERES évalue l'ESAA en termes d'offres de formation mais aussi d'établissement et de vie institutionnelle.

Il est proposé d'échanger avec les représentants du CVE sur la question de la Vie étudiante. Pour ce faire, il vous appartient de nous indiquer lors de la réunion les éléments d'information et d'amélioration que nous pourrions mettre en œuvre dans le cadre de ce travail d'évaluation (cf. éléments en jaune dans la pièce jointe). Nous sommes preneurs de toutes vos remarques.

3. Questions diverses

Comptant sur votre participation active, je vous remercie de votre engagement pour l'ESAA.

Morgan Labar